



Gières

Service périscolaire

Centre
Communal
d'Action Sociale

PERMANENCES

15 rue Victor Hugo
38610 Gières
04 76 89 69 04
periscolaire@gieres.fr



Lundi, Mardi, Mercredi et Jeudi matin
8h30/11h00

Vendredi Après-midi
13h30/16h00

2014 / 2015

LIVRET

D'ACCUEIL

Accueil Périscolaire et Restauration

L'Agenda périscolaire 2014/2015

> **Inscriptions périscolaires : du 2 au 20 juin 2014**

> **Rentrée scolaire des élèves : mardi 2 septembre 2014**

> **Activités de découverte culturelles, sportives,
ludiques ou d'expression
(dans le cadre de l'accueil du soir jusqu'à 18h30)**

Activités de découverte du 1^{er} trimestre

Du 22 septembre au 19 décembre 2014

Activités de découverte du 2^e trimestre

Du 6 janvier au 3 avril 2015

Activités de découverte du 3^e trimestre

Du 6 avril au 3 juillet 2015

> **Fêtes périscolaires :**

Fête de fin d'année : Vendredi 19 décembre 2014

Fête de l'été : Vendredi 26 juin 2015

SOMMAIRE

Les différents temps d'accueils et services périscolaires.....	4
Généralités.....	5
Portail « Famille ».....	5
La restauration scolaire.....	5
Navettes.....	6
Navettes dans le cadre des activités de découverte.....	6
Ramassage scolaire Chamandier / Argoud-Puy.....	6
L'équipe.....	6
Taux d'encadrement.....	6
Axes pédagogiques.....	7
Formation dans le secteur de l'animation.....	7
Analyse de la pratique professionnelle.....	7
Posture et relations avec les encadrants.....	7
Équilibre alimentaire.....	8
Les activités de découverte et les parcours éducatifs.....	8
Conclusion.....	9

Les différents temps d'accueils et services périscolaires

✓ Navette scolaire (Chamandier/ Mat. A-Puy)

Lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi, avant et après l'école :

> L/Mar/J/V Départ : 7 h 55 - Retour à partir de 15h30

> Mercredi Départ : 7 h 55 - Retour à partir de 11h20

✓ Accueil du matin

Maternelle Georges Argoud-Puy

> Horaires : 7 h 40 - 8 h 10

Maternelle René Cassin

Élémentaire René Cassin

> Horaires : 7h45 - 8h20

✓ Accueil du mercredi

Maternelle Georges Argoud-Puy

> 11h20 – 12h30

Maternelle René Cassin

> 11h30 - 12h30

Élémentaire René Cassin

✓ Restaurant scolaire

Maternelle Georges Argoud-Puy

> 11h20 - 13h20

Maternelle René Cassin

Résidence Roger Meffreys

Le Clos d'Espiès

> 11h30 - 13h20

✓ Accueil du soir

> Petit Accueil :

Maternelle Georges Argoud-Puy

>15h40 - 16h30 (ouverture du portail
aux familles à 16h20)

Maternelle et Élémentaire René Cassin

>15h45-16h30

> Accueil du soir jusqu'à 18h30 :

>15h45 - 18h30 (au Clos d'Espiès)

Généralités

La restauration scolaire fonctionne les **lundis, mardis, jeudis et vendredis**.

L'accueil périscolaire est assuré les **lundis, mardis, mercredis, jeudis et vendredis** hors vacances scolaires.

Portail « Famille »

Réservation et consultation des activités

Vous pouvez accéder à un site Internet dédié à la restauration scolaire, à l'accueil périscolaire et la navette, sur : portalsl.agoraplus.fr/gieres

Ce site permet, de façon confidentielle, avec des codes d'accès d'effectuer des modifications et/ou annulations de la restauration scolaire et des autres accueils.

Les codes d'accès vous seront envoyés durant l'été si vous avez une adresse mail.

La création du compte est strictement personnelle et une adresse mail par personne doit être fournie.

La restauration scolaire

Les 4 restaurants scolaires de la commune accueillent tous les enfants scolarisés dans la limite des places disponibles.

> **Maternelle Georges Argoud-Puy (2 services)** **11h20 - 13h20**

> **Maternelle René Cassin (2 services)**

> **Résidence Roger Meffreys**

> **Le Clos d'Espiès**



11h30 - 13h20

Les menus des repas de maternelle et de primaire sont consultables, chaque trimestre, sur le site internet de la commune de Gières : <http://www.ville-gieres.fr>.

Navettes

✓ Navettes dans le cadre des activités de découverte sportives, culturelles, ludiques ou d'expression

- > **Aller** prévu en bus pour la **Plaine des Sports** ou pédibus pour la **Bibliothèque**, en fonction des activités. Départ des écoles dès la sortie de classe.
- > **Retour** possible à **17h30** de la Plaine des Sports au Clos d'Espiès – **payant**.
- > Possibilité de **pédibus** pour les élèves de l'École de Musique démarrant les cours à **16h15**.

✓ Ramassage scolaire Chamandier / Argoud-Puy

Pendant la période scolaire, les enfants de l'école maternelle Argoud Puy ont la possibilité de prendre la navette pour se rendre à l'école.

Des professionnels (ATSEM, animateurs...) assurent l'accueil, la prise en charge et la sécurité des enfants. Les inscriptions se font auprès du service périscolaire.

- > **Départ** du **Chamandier** à partir de **7h55** tous les matins (lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi).
- > **Retour** de la maternelle **Argoud Puy** à partir de **15h50** (11h20 le mercredi).

L'équipe

✓ Taux d'encadrement

En élémentaire, le taux d'encadrement appliqué est d'un animateur pour 14 enfants maximum.

En maternelle, les ATSEM accueillent les enfants avec les animateurs. Cela permet d'assurer une réelle continuité pour les enfants tout au long de la journée. Le taux d'encadrement appliqué est d'un adulte pour 10 enfants.

A noter : ces taux sont en-dessous de ce que permet la législation en matière d'encadrement des temps périscolaires. Il s'agit d'un choix de la commune afin d'offrir une qualité d'accueil optimale aux familles.

✓ Axes pédagogiques

- L'environnement** (composteurs, recyclage et tri des déchets, jardinage)
- Le mieux vivre ensemble** (activités d'expression, espaces d'échanges et de débat)
- La diversité culturelle** (découverte de différents pays, des habitats, coutumes, au fil des semaines)

✓ Formation dans le secteur de l'animation

La formation des personnes occupe une place importante dans le métier d'animateur. L'équipe est composée d'animateurs aux parcours et profils variés. La majorité d'entre eux sont titulaires du BAFA, diplôme d'animation volontaire. Certains animateurs sont titulaires d'un BPJEPS, diplôme d'animateur professionnel.

La responsable du service périscolaire est diplômée du BAFA, du BAFD et d'un DUT Carrière Sociales option animation.

✓ Analyse de la pratique professionnelle

Les animateurs rencontrent chaque mois une psychologue qui leur propose une séance d'analyse de la pratique professionnelle. Ces temps privilégiés leur permettent de réfléchir en équipe à des situations rencontrées dans le cadre de leurs missions d'animation. Ces regards croisés apportent une richesse à l'équipe qui construit une culture commune au fil des séances.

✓ Posture et relations avec les encadrants

Il est attendu des animateurs une attitude et une posture exemplaires. Ceux-ci veilleront tout particulièrement à leur langage, leur comportement et leur manière d'être en relation avec les familles. Sur chaque site est présent un responsable qui peut être interpellé en cas de nécessité, pour toute question relative au service.

L'ensemble des encadrants ont été sélectionnés pour leurs compétences et leur motivation à faire de ces temps de loisirs des moments de qualité en direction des enfants et de leurs familles ; si toutefois vous rencontrez une difficulté, merci de prendre contact directement avec la responsable du service périscolaire, afin de ne pas perturber l'organisation du service.

✓ Équilibre alimentaire

Pour un bon équilibre alimentaire, il est souhaitable que votre enfant goûte de chaque plat. C'est pourquoi l'équipe d'animation sensibilise les enfants aux différentes saveurs, sans les forcer.

Si une allergie alimentaire a été diagnostiquée chez votre enfant, un Projet d'Accueil Individualisé (P.A.I.) peut être mis en place.

Les animateurs ne sont pas habilités à donner des médicaments pendant le repas pris au restaurant scolaire.

Le service propose le choix, à l'inscription, entre un menu standard, sans porc ou sans viande.

Les activités de découverte et les parcours éducatifs

Les enfants qui participent à **l'accueil du soir de 15h45 à 18h30**, ont la possibilité de participer à des activités **artistiques, sportives, culturelles, ludiques**, mises en place par le service périscolaire de Gières. Celles-ci s'intègrent dans le cadre de parcours éducatifs à thématiques en lien avec les objectifs du Projet Éducatif De Territoire (PEDT).

Les activités se déroulent sur différents sites, avec un système de navette prévu par la commune qui permet aux enfants de se rendre vers leur lieu d'activité.

Les enfants sont pris en charge dès leur sortie de classe par les animateurs du service périscolaire, et prennent un goûter, fourni par la collectivité, avant l'entrée en activité. A l'issue de l'activité, vous pourrez soit récupérer votre enfant directement sur le site d'animation, à 17h30, soit il se rendra au Clos d'Espiès jusqu'à votre arrivée. L'accueil du soir se termine à 18h30 au Clos d'Espiès.

N.B. : Une aide aux devoirs est proposée par les animateurs au Clos d'Espiès, tous les lundis, mardis et jeudis, dès 17h00 et en accès libre.

✓ Exemples d'activités

Capoeira, Éveil Danse, Tennis, Basket, Gymnastique,...

> **Projet ciné-concert**

Viens créer la bande-son d'un court métrage, en utilisant des machines et des logiciels sur ordinateur. Tu verras comment on réalise des bruitages, des enregistrements ou même comment on crée des musiques !



> **Atelier d'animation**

Viens donner vie à un livre ! Créé les personnages de tes propres mains à base de découpage, collage et créativité. Et tu présenteras ton spectacle à la fin de l'atelier !

> **Labo dessin**

Tu as de l'imagination, tu es curieux, aimes dessiner, peindre et coller? Au programme : de la couleur, des empreintes et des formes, avec toutes sortes de matériaux, comme des pailles, des éponges, du carton, de la colle, de la craie...et bien d'autres encore !



> **Brico' Musique**

Viens découvrir la musique "bidouille"!

Tu pourras par exemple créer et expérimenter des sons à partir d'objets récupérés.



Conclusion

Lors de l'inscription, les parents se verront remettre un exemplaire du livret d'accueil, ils devront déclarer en avoir pris connaissance et s'engager à en respecter les clauses et les obligations en apposant leur signature sur la fiche jointe.

Chaque enfant doit respecter les règles de vie en collectivité et signer le document des règles de vie et de fonctionnement.

Toute question ou problématique autour de l'accueil de votre enfant est à signaler au service périscolaire, qui prendra les dispositions nécessaires.

Le service périscolaire reste ouvert à toutes les propositions visant à améliorer l'accueil des enfants

Pour tout renseignement

Sophie Dijoux, responsable du service périscolaire - CCAS de Gières

04.76.89.69.04

periscolaire@gieres.fr

Portail « Famille » : portalsl.agoraplus.fr/gieres